

Atos Origin

Société Anonyme au capital de 69.717.453 Euros
Siège social : 18 avenue d'Alsace- Paris la Défense – 92400 Courbevoie
323.623.603 RCS Nanterre

Descriptif du programme de rachat d'action Autorisé par l'Assemblée Générale Mixte du 26 mai 2009 (6^{ème} résolution)

Le présent document est établi en application des dispositions des articles 241-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

Date de l'assemblée générale des actionnaires ayant autorisé le programme de rachat

Autorisation conférée par l'assemblée générale des actionnaires du 26 mai 2009 pour une durée de dix-huit mois.

Part du capital détenu par la Société et répartition par objectifs des titres de capital détenus par la Société

A la date du 26 mai 2009, la Société détient 1.055.793 actions propres, soit 1,51 % du capital :

Nombres de titres	Affectation
222.500	Contrat de liquidité AMAFI (ex AFEI)
833.293	Allocations d'actions aux salariés ou aux mandataires sociaux de la Société ou de son Groupe

Objectifs du programme de rachat

Les actions achetées pourront être utilisées en vue de :

- de les conserver et de les remettre ultérieurement en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, dans le respect des pratiques de marché admises par l'AMF,
- de favoriser la liquidité des transactions et la régularité des cotations des titres de la Société ou d'éviter des décalages de cours non justifiés par la tendance du marché dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de services d'investissement intervenant en toute indépendance, dans le respect des pratiques de marché admises par l'AMF et de la charte de déontologie AMAFI (ex. AFEI) en date du 1^{er} octobre 2008 concernant les contrats de liquidité,
- de les attribuer aux mandataires sociaux ou aux salariés de la Société et/ou des sociétés de son groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par les dispositions légales et réglementaires applicables dans le cadre (i) de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, (ii) du régime des options d'achat d'actions prévu par les articles L. 225-179 et suivants du Code de commerce, (iii) du régime de l'attribution gratuite d'actions prévu par les articles L. 225-197-1 à L. 225-197-3 du Code de commerce et (iv) d'un plan d'épargne d'entreprise, ainsi que de réaliser toutes opérations de couverture afférentes à ces opérations, dans les conditions prévues par les autorités de marché et aux époques que le conseil d'administration ou la personne agissant sur la délégation du conseil d'administration apprécierait,

- de les remettre lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant droit, immédiatement ou à terme, par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toute autre manière à l'attribution d'actions de la Société, ainsi que de réaliser toutes opérations de couverture en relation avec l'émission de telles valeurs mobilières, dans les conditions prévues par les autorités de marché et aux époques que le conseil d'administration ou la personne agissant sur la délégation du conseil d'administration apprécierait, ou
- de les annuler totalement ou partiellement par voie de réduction du capital social en application de la douzième résolution de l'assemblée générale mixte des actionnaires du 3 juin 2005.

Part maximale du capital, nombre maximal et caractéristiques des titres que l'émetteur se propose d'acquérir – Prix maximal d'achat

Caractéristiques des titres concernés par le programme de rachat : actions ordinaires cotées au compartiment A sur le marché Eurolist d'Euronext Paris sous le mnémonique ATO, code ISIN FR0000051732.

Nombre maximal de titres susceptibles d'être acquis :

10% du capital soit 6.971.745 actions à la date de l'assemblée générale. Compte tenu du pourcentage de capital auto-détenu (1.055.793 actions), le nombre d'actions pouvant être racheté est de 5.915.952 actions, soit 8,48% du capital social au 26 mai 2009.

Prix maximum d'achat : 31,05 EUR représentant un montant maximal de 216.472.691 EUR.

Durée du programme

18 mois à compter de l'Assemblée Générale du 26 mai 2009, soit jusqu'au 25 novembre 2010 inclus.

Opérations effectuées dans le cadre du précédent programme

Bilan du précédent programme de rachat (période du 12 juin 2008 au 25 mai 2009).

Pourcentage de capital auto-détenu de manière directe ou indirecte au 26 mai 2009 (en pourcentage)	1,51%
Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois	0
Nombre de titres détenus en portefeuille au 26 mai 2009	1,51% -1.055.793
Valeur comptable du portefeuille au 31 mai 2009	35.371.758,98 euros
Valeur de marché du portefeuille (sur la base du cours de clôture au 31 mai 2009)	25.148.989,26 euros

	Flux bruts cumulés		Positions ouvertes au 25 mai 2009			
Période allant du 12 juin 2008 au 25 mai 2009	Achats	Ventes / Transferts	Positions ouvertes à l'achat		Positions ouvertes à la vente	
Nombre de titres	29.925	71.425	Options d'achat achetées	Achats à terme	Options d'achat	Ventes à terme
<i>Dont contrat de liquidité</i>	29.925	71.425	0	0	0	0
Echéance maximale moyenne	NA	NA	0	0	0	0
Cours moyen de la transaction	22,4735	22,757	NA	NA	NA	NA
Prix d'exercice moyen	NA	NA	0	0	0	0
Montants (en €)	725.465,00	1.618.785,48	NA	NA	NA	NA
